

FRENCH MILITARY SWORD IN 18th CENTURY (Second period)

The Duc de Choiseul reforms

Authors : C. ARIES and M. PETARD (translation N.VASSE)

Gazette des Armes N° 73 Juillet-Aout 1979.

The original French article follows the translation...

The seven years war caused the French army to travel to foreign territory and come in contact with many different enemies with different traditions, practices, technologies and armaments. This had repercussions with the concepts and fads of the armies of the King. Everyone knows how the French are sensitive to fashions. The troops during campaign did not have the same constraints as those resident in camps. If the opposing armies practices seems more attractive, it was not possible to prevent their adoption, even if there were against the regulations of ministers. A typical example is the increase of the shell hilt during the 7 years war, or the adoption of the half basket hilt. These then appeared in the regulations to legalize use.

At the start of the war, in 1756 the cavalry and dragoons used the 1750 strong sword - they were then seduced by the weapons of German origin. At the conclusion of the Peace of Paris in 1763, the king and the country were not satisfied with the results from the war. The military leaders did not deserve congratulations. The Duc de Choiseul was not concerned by internal conflicts in the army and was preparing reform while hostilities continued. These were then carried out during the first lull. Do not forget that Choiseul was a former soldier who learned his job during the War of Austrian Succession (1741-1748).

The era of big changes.

Regarding the swords of the cavalry and dragons, with their strong 1767 sword .

They initiated the use of a flat blade with one more branch compared to the 1750 model. The scabbard was no longer wooden and was replaced by cowhide. The Locket and middle band were steel and the chape in brass. The whole being reinforced.

Wearing of the sabre "au gousset" (under a belt or with shoulder strap) disappears and the sabre is now suspended with loose rings. The officers hilt starts to differentiate compared of the troopers hilt. This sabre become the strong cavalry officer sword of 1767 . The blade is similar to the troopers model but shorter and lighter. His hilt is inspired from the Wallonne sword with 3 steel branches but with a open "pontat" (side ring). The scabbard is inspired by the troopers model ; Strong leather with 3 fixtures in steel. Officers in some regiments had swords with more than 3 branches, for example "Régiment du Dauphin" (son of King) or "Cuirassier of King". Hussars also see an evolution with their sabres. Blades and hilts remains almost identical, but the scabbard became more westernised. This evolution is evident with the 1767 model. If the scabbard is in wood it will have 2 fixtures the locket and a large drag (bouterolle in french). These are in brass. But some regiments, particularly in the light cavalry, sometimes had more than 2 fixtures to the scabbard. The weapons were produced in private factories and not from Royal manufactories. The Hussar officers has no official model. They used models inspired by the Austrian or German Hussars. Swords of this type are unable to be easily identified as French. Fashion does not always have good taste. Several light cavalry regiments had adopted Germanic hilts very far from the French traditions. The blades of these sabres are flat, lighter and sometime fullered. The hilt is absolutely new, the grip in wood is leather covered with wire and topped with a pommel with short back piece. The guard consisting of an iron band fixed at right angles with a piece to put the thumb in , a diagonal band protects this part. This hilt is called the "half basket" and will become the Dragoon model. It was adopted by France in 1770 (see table). The

sabre was not the only peculiarity that the Dragons took to the light cavalry. Helmets and some other small things were also adopted. Carabiniers continued to trust their shell hilt swords with the arms of France dating 1760. The blade was dedicated to the Provence Comte. The officers adopted the shell hilt of 1760 called "Monsieur de Crémille". The Royal German regiment kept its curved blade derived from the 1750 blade.

Sidearms are refined

At the peace in 1763, the Kings household troops stopped wearing the heavy Wallonnes swords and started to wear lighter and elegant swords with a different model of shell hilt.

There were differences between the Gendarmes of the guard and those of Mousquetaires. The Grenadiers cavalry had already adopted a sabre with a curved blade as was customary in the Grenadier corps : very Germanic Shell hilt (or small palm branch to be precise). The Swiss guard received at the same time a similar infantry weapon .

The light cavalry who had a Wallonne sword with brass hilt for fighting and a "épée à la mousquetaire" for other circumstances, see their "épée" change to a removable shellguard for mounted service: this is the sword called of "Duc d'Aiguillon".

Only the Gardes du corps (bodyguards) and the Gendarmerie company remained faithful to the Wallonne sword for mounted service. On foot they used a particular light sword.

The infantry lost the sword as it was of little use. Only Grenadiers , drums, corporals and sergeants receive a Briquet with curve blade, fondu grip and simple branch. This is the 1767 model (see photo in the French version). This is not new as most of the foreign regiments had this sort of sword during the previous war ; what is new is that the model is defined and is in widespread use.

At the same time the sergeants lost their halberds and took up the firearm, with more efficiency.

Infantry officers finally receive sword regulations in 1767. These regulations were kept almost without change until the Revolution.

A new feature of these reforms is that only the Klingenthal manufacturer is now permitted to provide swords to the king's troops, as was already the case for firearms, they will be distributed to the armouries.

Thus ended the reign of the beloved King, who in his old age was no longer beloved.

The works of the Duc de Choiseul was important: He gave to France, an army which was the first in Europe, the defects that had led to the previous defeats were erased.

The Kings reign can be charged with many things, but its actions in changing the army and navy will be decisive and lead to the victories in the war in America. They prepared the military for future years of glory.

Photographs and Table:

1. This anonymous drawing from the Museum of Army (Paris) is good because it gives us the uncompromising appearance of a soldier - a rarity - in 1767. The man is a corporal of dragoons, as evidenced by his uniform. He wears a shoulder belt so that his sword does not drag on the ground. The sword is the 1750 model, recognizable by its lateral branches. The curved blade is classic for the Dragons, although non-regulatory. Note the sword knot wrapped around the branches.

In 1767, the regulation would define a sword with straight blade and a scabbard suspended from the belt. Here , the sword is worn "au gousset". Swords were usually retained for 20 years, which explains why weapons that were decommissioned could be used for a long time after the arrival of a new regulation.

2. Sabre with simple knucklebow and cross hilt.

1767 Infantry sword, this weapon was in fact born in 1765 and was intended for grenadiers, sergeants, musicians and the Rifle Corps. The sword has a short, curved and flat blade with a brass hilt. These recall the characteristics of "à la hussarde" hilt. The grip is in brass also. The blade is engraved "Grenadier" on one side, and a royal monogram on the other (for grenadier sword only). This sword was called the "briquet" (the term in derision of its use to light the fire, the word is in use from 1750 at least) and will have a very long career in use until 1807.

3. Sabre with simple knucklebow and cross hilt.

1767 sword the hussars. This regulatory model is the second after that of 1752. The weapon has no frills and is a tool for combat. Note the thickness of the grip which allows a solid grip. Lateral langets are there to keep the sword in its scabbard. The blade is long , flat and curved, the scabbard with fittings of the 1752 model. The scabbard is simple with 2 furnishings - chape and large drag. This sword hangs on the belt with slings.

4. Gendarme of the Guard - Kings Household

5. Kings Household Mousquetaires - First company. Note the typical jacket a vestige of the 17th century.

6. This fragment is from a small gouache painting the atmosphere of a fight in 1745. In the foreground a hussar is preparing to kill an Austrian. Behind him a rider uses a gun without aiming. Note the tricorn hats turned to the flat to show the roundel.

7. "Sabre a Pommeau", Heavy Cavalry 1767.

Sword for heavy cavalry model 1767. This sword is strong. Massive brass hilt and of good manufacture. Almost the same as the 1750 model to which was now added a small branch, wooden grip and brass wire - straight flat blade.

8. "Sabre a Pommeau", Light Cavalry 1767.

This sword is the very beautiful model of 1767 for cavalry and dragoon officers. The sword looks a little like the Wallones swords . Good quality steel hilt. Wood grip with silver wire and metal strips. 2 silver collars.

Table: Sword evolution during the French monarchy.

9. Pommel sword with small 'palm' guard

Deriving from the prestigious body of Musketeers of the King's household, this sword is sumptuous. Nothing is too much . This grand style Has a copper hilt for the first company and silver for the second. The mark of the Musketeers is on pommel. This sword is dated 1759 to 1776.

10. Nassau royal Hussar regiment. This horseman is dated 1767-68. Note the abnormal holding of the gun. Leaning the wrong way, he would lose his powder - Wood engravers were working in negative and this kind of inversion is common.

LES ARMES MILITAIRES AU XVIII^e SIECLE

ARMES BLANCHES : LES RÉFORMES DU DUC DE CHOISEUL

par Christian ARIÈS et Michel PÉTARD

Le dernier article paru dans la Gazette des Armes n° 57 a traité des armes de la Ligne et de la Maison du Roi.

Cette longue guerre de Sept Ans qui se passe exclusivement en territoire étranger et au contact des troupes adverses d'obédiences multiples, par conséquent de traditions, d'usages, de techniques et d'armements différents, n'ont pas été sans répercussions sur les conceptions et les engouements des armées du Roi. Chacun sait combien les Français sont sensibles aux modes. Une troupe en campagne n'est pas soumise aux mêmes contraintes, ni aux mêmes contrôles que celles résidant en camps ou en cantonnements. En particulier, si l'armement adverse paraît plus séduisant, il n'est guère possible d'en empêcher l'adoption au détriment de celui prévu par les règlements de ministres lointains – ceci dans le cas où les armes réglementaires ne sont pas inférieures aux autres –.

Un exemple particulièrement typique de cet état d'esprit est la floraison des montures à palmette au cours de la guerre de Sept Ans, ou celles dites "à demi-panier". Il restera ensuite aux règlements à légaliser ou à réformer ce que l'usage tente de consacrer.

Au début de cette guerre, en 1756, Cavaliers et Dragons ont la forte épée de 1750 (voir tableau). Ils feront, en principe, toutes les campagnes de la guerre avec cet armement ; cependant, ils vont petit à petit s'engouer des armes d'origine allemandes, dont il a été fait état ci-dessus.

A la conclusion de la paix de Paris, en 1763, le Roi et le pays n'ont pas lieu d'être satisfaits des résultats obtenus. Les chefs d'armées ne méritent guère de félicitations. Il y a peu d'exemple dans notre histoire où l'esprit de chapelle et de coterie ait joué un aussi grand rôle ! Peu importaient les revers essuyés par les armées du Roi s'ils étaient subis sous le commandement d'un tenant de la faction adverse. Richelieu (le Duc) s'arrange pour ne soutenir Soubise qu'avec tout le retard possible ; et c'est Rossbach ! Broglie et Contades se jalouset et c'est le second Minden !

Le Duc de Choiseul, qui a pris le train en marche, ne se sent qu'assez peu concerné par cet état de chose. Il faut dire, quand même, qu'il a fait de louables efforts pour redresser une situation compromise, mais cela n'a pas été l'union sacrée. Il a en outre préparé le cadre de ses réformes alors même que se poursuivaient les hostilités. Cela lui a permis de les mettre en route à la première accalmie. Il ne faut pas oublier que Choiseul est un ancien militaire qui a appris son métier au cours de la Guerre de Succession d'Autriche (1741-1748).

L'ère des grands changements

En ce qui concerne les armes blanches de la Cavalerie et des Dragons, ils sont dotés de la forte épée du modèle de 1767 (voir photo E). Celui-ci inaugure la lame plate à dos et perfectionne par l'adjonction d'une petite branche supplémentaire, la précédente de 1750 ; la lame déjà tombée en désuétude dans les faits depuis quelques années, disparaît aussi dans les textes. Elle n'aura qu'une éphémère tentative de résurrection une dizaine d'années plus tard. Les fourreaux perdent leurs

Ce dessin anonyme issu d'une série conservée à la bibliothèque du Musée de l'Armée, nous est très précieux, car il nous dépeint sans complaisance la tournure véritable - fait rare - d'un militaire vers 1767. L'homme est un brigadier de Dragons, comme en atteste le galonnage des parements des manches de l'habit. Il porte le ceinturon en bandoulière afin que son sabre ne traîne pas au sol. Ce dernier est du modèle de 1750, reconnaissable à sa branche latérale. La lame courbe est usuelle chez les Dragons, bien que non réglementaire. Notons le cordon de sabre enroulé autour de la branche de garde. L'ordonnance de 1767 lui attribue un sabre à lame droite et monture de fer plat, suspendu par des bellières. Ici, le sabre de 1750 est encore porté "au gousset". L'arme blanche est généralement prévue pour durer 20 années, ce qui explique que des armes déclassées soient utilisées longtemps encore après l'édition d'un nouveau règlement.

(Fond Dubois de l'Estang.
Bibliothèque du Musée
de l'Armée.)



attelles en bois, un cuir de vache fort les remplace ; ils portent maintenant trois garnitures : deux en fer – la chape et le bracelet de bélière – et une en laiton – la bouterolle -. Celle-ci est renforcée par un talon en pastille, en acier, et une demi-branche au dard.

Le port du sabre "au gousset" disparaît et les sabres seront suspendus aux bélières du ceinturon. La monture du sabre d'officier va se différencier complètement de celles du rang. Elle devient le modèle de forte épée d'officier de 1767 (voir photo F). La lame plus fine, courte et légère est du même principe sinon des mêmes dimensions

Sabre à calotte et croisière simple

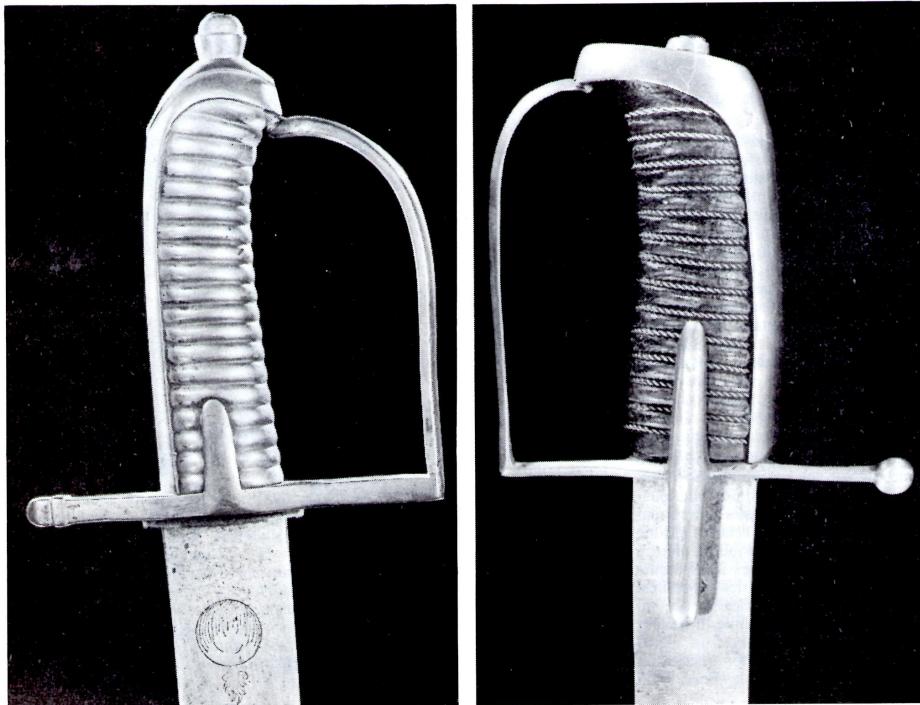
Le sabre d'infanterie du modèle de 1767. Cette arme naît dans les faits en 1765 et est destinée à armer les grenadiers puis les sergents, fourriers et musiciens des corps de fusiliers. L'arme est courte, à lame plate et courbe, et monture de cuivre-laiton. La poignée, imitant le cuir, est, elle aussi, de laiton massif. L'ensemble rappelant les caractères de la monture à la hussarde. La lame est gravée "Grenadier" d'un côté, et du monogramme royal de l'autre. Ce sabre, dit "briquet" (le terme compare cette arme par dérision, au briquet servant à faire le feu. Le mot "sabre-briquet" est attesté avant 1750), fera une très longue carrière, puisqu'on le retrouvera pendu au côté des troupes impériales jusqu'en 1807 environ, malgré son remplacement par le modèle an IX.

que celle de la troupe. Sa monture par contre, s'inspire de la Wallonne à trois branches en fer, mais avec des pontats évidés. Le fourreau s'inspire directement de celui de la troupe ; il est en cuir fort à trois garnitures de fer bronzé. Certaines formations, à la recherche de particularismes, utilisent pour les armes de leurs officiers, des montures comportant un plus grand nombre de branches que celui prévu par les règlements, par exemple le régiment du Dauphin ou les Cuirassiers du Roi. Les Hussards, de leur côté, ont vu leur sabre évoluer au cours des hostilités. Lames et montures restent à peu près ce qu'elles étaient, mais le fourreau s'est occidentalisé. Cette évolution est consacrée par le modèle de 1767 (voir photo D). Si ce fourreau continue à être en bois épais, il n'a plus que deux garnitures, une chape et une longue bouterolle qui recouvre presque la moitié de la longueur du dit fourreau. Toutes ces pièces sont en laiton. Cependant, certaines formations, principalement dans les troupes légères, ont parfois des fourreaux à trois ou quatre garnitures en fer. Les armes proviennent toujours de fabrications privées et non de manufactures royales. Les officiers de Hussards ne disposent quant à eux, d'aucun modèle. Ils s'arment donc, outre-Rhin, de sabres qui s'inspirent directement de ce qui se pratique à Vienne ou à

Munich. Ce sont ces sabres, nombreux, que l'on trouve encore et dont on est incapable de dire s'ils sont français. La mode a ses raisons que le bon goût ne reconnaît pas toujours. Il existe alors de nombreuses formations de troupes légères ; on sait le rôle important joué par ces compagnies au cours d'hostilités qui comportèrent de longues périodes d'expectative et d'inactivité, mais durant lesquelles il était vital de localiser l'ennemi avec précision. Plusieurs de ces formations avaient adopté spontanément une arme à monture à calotte d'inspiration germanique, très différente des traditions françaises.

Sabre à calotte et croisière simple

C'est le sabre de 1767 pour les Hussards. Ce modèle est le second réglementairement attribué après celui de 1752. L'arme est dispensée de toute floriture et reste avant tout un solide outil destiné exclusivement au combat. Notons l'extrême épaisseur de la poignée qui permet une solide prise en main. De très longues barrettes, caractère particulier au hussard des origines, sont là pour maintenir correctement le sabre dans son fourreau. La lame, très longue, courbe et plate, est à dos, et le fourreau perd ses bracelets multiples des origines et du modèle de 1752, pour un fourreau simplifié, garni de deux éléments : la chape et la bouterolle, qui sont extrêmement longues et courvantes. Ce sabre est suspendu par le système de bélières que les hussards n'ont jamais quitté.





Gendarme de la Garde-Maison du Roi.
(Recueil des Troupes de France en 1768,
Bibliothèque Mazarine.)

Gendarmes de la Garde

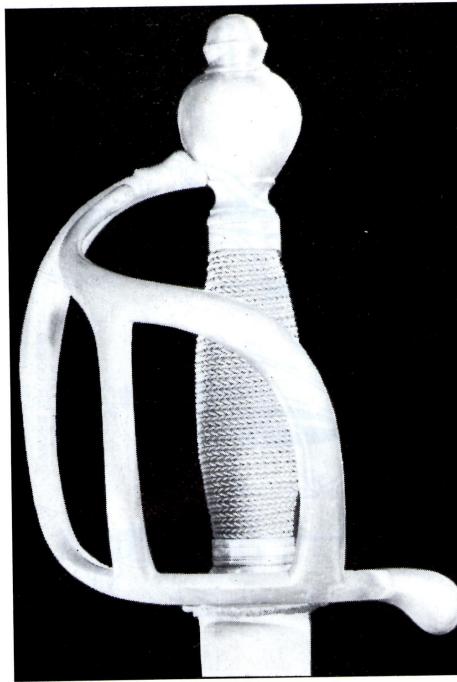


Mousquetaire de la Maison du Roi, 1^{re} Compagnie. Notez la "soubreveste" passée par-dessus l'habit. C'est un vestige du XVII^e siècle.
(Même source.)

Mousquetaires 1^{re} Comp^e

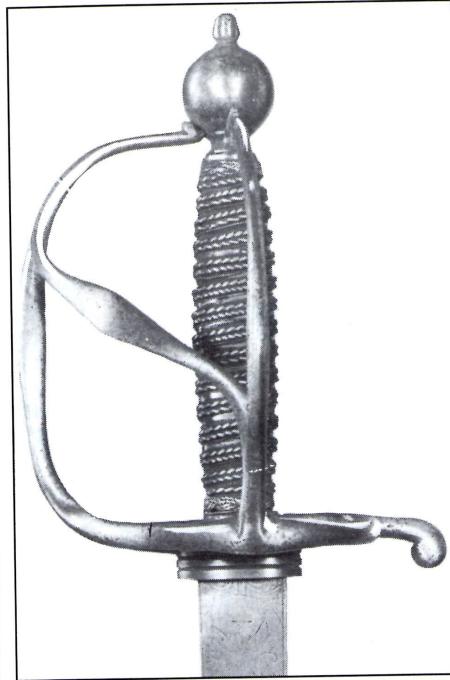


Ce fragment issu d'une petite gouache nous dépeint parfaitement l'atmosphère d'un combat aux environs de 1745. Au premier plan, un hussard des troupes légères s'apprêtant à occire ce qui semble être un Autrichien. Derrière, un cavalier tirant de son mousqueton sans prendre le temps d'épauler. Notez les tricornes souvent tournés le plat en avant pour bien montrer la cocarde distinctive.
(Collection militaire Anne S. K. Brown, Providence, E.U.)



Sabre à pommeau, double pontat et branches doubles

Sabre pour les cavaliers (cavalerie de ligne) selon l'Ordonnance de 1767. Cette arme est nécessairement forte. Sa monture de cuivrelatton est très massive et fort bien fabriquée. En somme, l'allure générale est celle du modèle précédent de 1750 à laquelle on a rajouté une petite branche intermédiaire. La poignée est en bois, filigranée de fil de laiton torsadé. La lame est droite, plate et à dos.



Épée à pommeau et branches doubles

Cette épée à la superbe esthétique est du modèle de 1767 pour les officiers de cavalerie et dragons. Rappelant par sa matière et sa forme générale, les célèbres wallonnes, cette arme est remarquable par la pureté de ses lignes. Tout d'acier, la monture est très bien finie. La fusée est garnie d'un filigrane surlié d'argent avec un ruban intercalaire de même métal. Deux violets d'argent, estampées le plus souvent d'un relief imitant la tresse, soulignent les extrémités de la fusée.

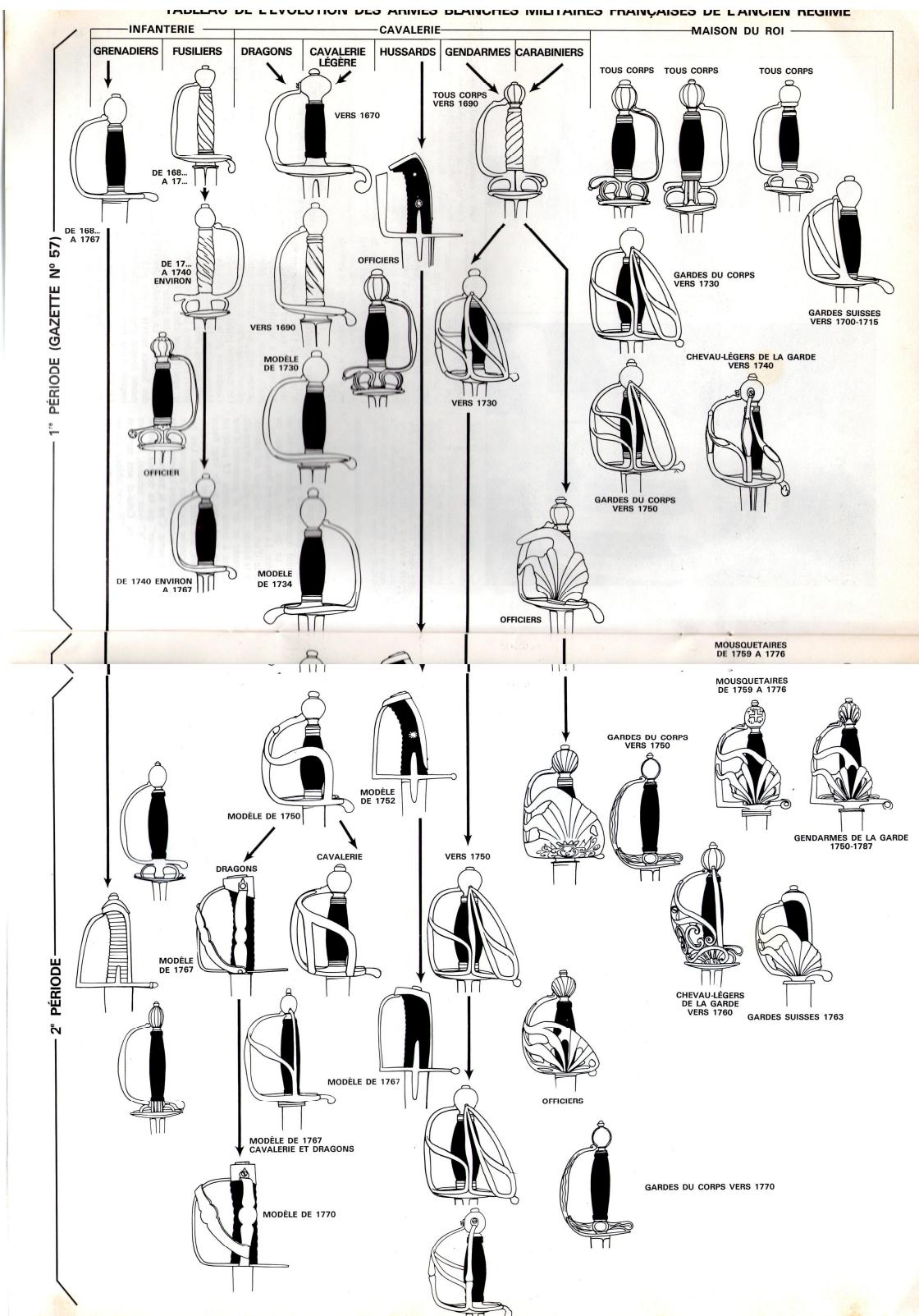
La lame de ces sabres est le plus souvent plate, allégée parfois de goûtières. La monture par contre, est absolument nouvelle ; d'abord, elle est en fer, ce qui n'est guère l'usage en France. La poignée en bois est recouverte d'un cuir noir qui est souvent de la basane ; cette poignée est ensuite filigranée en fer et surmontée d'une calotte à queue courte. La garde est formée de bandes de fer forgé fixées en angle droit et l'une forme en s'enroulant, une pièce de pouce. Une petite branche placée en diagonale entre les deux autres, assure la protection de cette partie. C'est la monture dite "à demi-panier" qui va devenir, pour le modèle 1767 (voir tableau), le sabre des Dragons. Celui-ci sera repris et francisé en 1770 (voir tableau). Le sabre n'est pas la seule particularité que les Dragons vont emprunter aux Troupes légères. Ils leur doivent aussi leur casque et de nombreux autres détails vestimentaires qui leur resteront longtemps.

L'arme blanche se raffine

A la paix en 1763, la Maison du Roi délaissait ses lourdes et somptueuses Wallonnes à branches multiples, au profit d'armes plus légères, plus élégantes, avec une monture ornée de palmettes ajourées de types différents. On distinguait principalement celle des Gendarmes de la Garde et celle des Mousquetaires. Les Grenadiers à cheval avaient déjà adopté durant la guerre un sabre à lame courbe comme le veut l'usage chez les Grenadiers : monture à palmette pleine très germanique d'aspect. Le régiment des Gardes Suisses recevra à peu près à la même époque une arme d'infanterie inspirée d'une forme très similaire. Les Chevau-Légers qui avaient antérieurement une Wallonne à monture en laiton pour le service en campagne et une honnête épée "à la mousquetaire" dans les autres circonstances, voient cette épée se munir d'une coquille amovible pour le service à cheval ; c'est l'épée dite "du Duc d'Aiguillon".

Seuls les Gardes du Corps et les compagnies de la Gendarmerie restent fidèles à la Wallonne pour le service à cheval. A pied, ils utilisent des épées légères de types particuliers.

L'infanterie se voit retirer l'épée dont elle faisait si peu de cas. Seuls les grenadiers, tambours, caporaux et sergents reçoivent un briquet à lame courbe, poignée fondu et branche simple ; c'est le modèle de 1767 (voir photo C). Ce n'est pas à proprement parler une nouveauté car bien des régiments d'origine étrangère avaient déjà des sabres de type similaire au cours de la précédente guerre ; ce qui est nouveau, c'est que le modèle est défini et l'usage généralisé et prescrit.



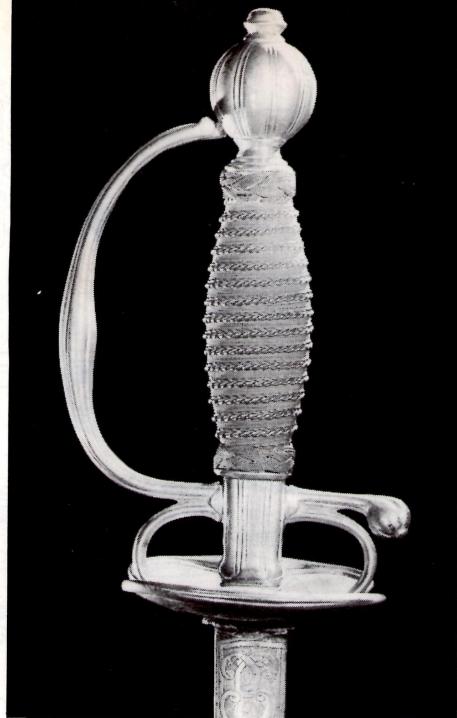


Par la même occasion, les sergents perdent leur hallebarde qui n'est plus d'aucun usage et prennent le fusil de soldat, beaucoup plus efficace.

Les officiers d'infanterie ont enfin une épée réglementaire en 1767 (voir photo G). Ils vont les conserver presque sans modifications jusqu'à la Révolution.

Une des grandes nouveautés de ces réformes, est que désormais, seule la Manufacture de Klingenthal est habilitée à fournir les armes blanches en service dans les troupes du Roi. Comme c'est déjà le cas pour les armes à feu, elles seront désormais distribuées à partir des Magasins de l'Artillerie.

Ainsi s'achève le règne du Bien-Aimé, lequel dans ses années de vieillesse ne l'est plus guère. L'œuvre du Duc de Choiseul a été considérable : il a rendu à la France une Armée qui est la première de l'Europe ; les tares qui avaient occasionné tant de déboires au cours des précédentes guerres sont effacées. Le règne suivant perfectionnera l'outil, mais le mouvement est embrayé par le Duc de Choiseul. Bien des choses peuvent lui être reprochées, mais son action sur l'Armée et la Marine sera déterminante et contient en germe les victoires de la guerre d'Amérique, et qui plus est, prépare la pépinière des officiers instruits de leur métier, et valeureux dans l'action dans laquelle la Révolution d'abord, le Consulat et l'Empire ensuite, vont puiser à pleines mains les artisans des victoires dont on les glorifie. ■



Hussard du régiment royal Nassau. Ce cavalier traité en gravure sur bois est suffisamment précis pour le dater des années 1767-1768. Il faut noter la tenue anormale du pistolet, penché du mauvais côté et qui perdrat ainsi sa poudre d'amorce. Ce genre d'inversion est fréquent chez les graveurs qui travaillent à l'envers, afin que le report du négatif rende correctement le rendu positif.

(Fond J. et R. Brunon,
Bibliothèque du Musée de l'Armée, Empéri.)

Épée à pommeau et garde à palmettes
Issue du corps prestigieux des Mousquetaires de la Maison du Roi, cette épée est somptueuse avec sa palmette stylisée. Aucune surcharge gratuite. C'est le grand style. La monture est de cuivre doré pour la première compagnie et argentée pour la seconde. La fûsée curieusement, est fondu et imite le filigrane et ses viroles. La marque des mousquetaires est portée sur le pommeau. Cette arme peut être datée de 1759 à 1776.

